

L'ÉCHO D'IORSAIS



Diors



2018-2019

N° 29



Sommaire

LE MOT DU MAIRE 3

L'ÉQUIPE MUNICIPALE 4

FINANCES 5

PROJETS 2019 6

ACQUISITIONS 2018 7

RÉALISATIONS 2018 8

ÉVÈNEMENTS 2018 14

VIE SCOLAIRE 19

VIE SPORTIVE :

• Le Tennis Club 22

• Le Football Club 24

• Le Pétanque Club de Diors 26

VIE ASSOCIATIVE :

• Le Club Informatique 27

• Le Point de Diors 27

• La Jeunesse Diorsaise 28

• Le Comité des fêtes 30

• Familles Rurales 34

MÉMOIRE DIORSAISE 40

LE VILLAGE FLEURI 44

MAISONS FLEURIES 45

ILLUMINATIONS 46

**VIE ÉCONOMIQUE
TARIFS/DIVERS** 47

LES DÉCHETS 48

INFOS PRATIQUES 49

À VOTRE SERVICE 52

Mesdames, Messieurs, Chers Diorsais,

Encore une année de passée, où la seule chose réjouissante à mettre à l'actif français est la réussite de notre équipe à la Coupe du Monde de Football.

À DIORS, 2018 a été riche et varié sur les plans techniques, administratifs, et scolaires tout en maîtrisant les finances sans aucune augmentation.

Au cours de cette année, nous avons eu à traiter :

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, suite directe du schéma de cohérence territoriale du Pays Castelroussin Val de l'Indre entré en vigueur le 13 juin 2018 lié à la loi ALLUR.
- La continuité d'activité de l'usine AR Industries et sa reprise par LIBERTY WHEELS qui sécurise l'emploi de la zone industrielle de la Martinerie.
- Le maintien du nombre de classes de notre école bien qu'une baisse générale de la population scolaire soit effective.
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires sur quatre jours et la garderie du mercredi.

Sur le plan investissements il est à noter que nous avons réalisé :

- La mise aux normes de l'éclairage public sur toute la commune.
- L'éclairage du stade d'entraînement de foot.
- La création d'une vraie maison des associations.
- Le revêtement de la rue des Ecoles et des Acacias.
- La création d'un columbarium et le remplacement d'un mur de clôture du cimetière.

Le détail complet de nos réalisations consigné sur ce bulletin reflète notre dynamisme, et notre souci du bien-être de notre personnel et de nos administrés.

MERCI au personnel communal qui a réalisé un sans-faute dans toutes les branches de nos activités.

MERCI aux Présidentes ou Présidents d'associations ou clubs sportifs pour leur dévouement et créativité.

MERCI à tous les bénévoles qui les entourent.

MERCI aux Adjoints et Conseillers Municipaux pour leur implication.

Maintenant au nom des Conseillers, des Adjoints et en mon nom, je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur quotidien, et de réussite pour vous et votre famille.

Permettez-moi avant de conclure d'avoir une pensée pour nos malades Diorsais et ceux qui nous ont quittés.

Le MAIRE



Claude Durand

Très belle année 2019 !

Claude DURAND

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

4



Claude **DURAND**
Maire

Membre de toutes
les commissions



Marie-France **GUDIN**
1^{ère} adjointe

Commissions Finances,
Aménagement, Urbanisme,
Sports et loisirs,
Culture et scolarité, CCAS



Laurence **DI DOMENICO**
2^{ème} adjointe

Commissions Finances,
Aménagement, Urbanisme,
Appels d'offres



Philippe **DEVAULT**
3^{ème} adjoint

Commissions Finances,
Travaux, Urbanisme,
Appels d'offres,
Sports et loisirs



Eric **CLÉMENT**
4^{ème} adjoint

Commissions Finances,
Travaux,
Appels d'offres



Sylviane **FORTIN**
Conseillère Municipale Déléguée

Commissions Communication,
Culture et scolarité, CCAS



Christian **BARON**
Conseiller défense et sécurité

Commissions Travaux,
Aménagement, Appels d'Offres



Anthony **BONNIN**

Commissions Finances,
Travaux, Communication



Yolande **CASSARA**

Commissions Aménagement, Sports
et loisirs, Communication, Culture et
scolarité, CCAS



Nathalie **MOREAU**

Commissions Finances,
Aménagement, Culture et scolarité,
CCAS



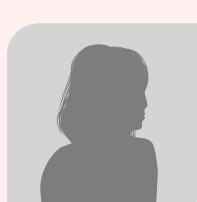
Christophe **MOULIN**

Commissions Finances,
Appels d'offres, Sports et loisirs,
Communication, Culture et scolarité



Denis **PARIS**

Commissions Aménagement,
Sports et loisirs,
Culture et scolarité



Erika **PONTABRY**

Commissions Aménagement,
Culture et scolarité, CCAS



Jérémy **SHCULETZKI**

Commissions Finances,
Sports et loisirs, Communication

Section de fonctionnement

Recettes		Dépenses	
Excedent de fonctionnement 2017	30 153,23 €	Charges à caractère général	303 416,84 €
Atténuation de charges	250,00 €	Charges de personnel et frais assimilés	419 500,00 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00 €	Atténuations de produits	25 000,00 €
Produits de services, du domaine et ventes	36 100,00 €	Dépenses imprévues	0,00 €
Impôts et taxes	776 026,00 €	Virement à la section d'investissement	30 000,00 €
		Opération d'ordre transfert entre sections	1200,00 €
Dotations et participations	26 510,00 €		
Autres produits de gestion courante	15 001,00 €	Autres charges de gestion courante	90 558,34 €
Produit financiers	5,00 €	Charges financières	14 870,00 €
Produits exceptionnels	700,00 €	Charges exceptionnelles	200,00 €
	884 745,23 €		884 745,23 €

Section d'investissements

Recettes		Dépenses	
Opérations patrimoniales	0,00 €	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement	30 000,00 €	Emprunts et dettes assimilées	82 197,48 €
Produits de cession	0,00 €	Immobilisations incorporelles	2 700,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200,00 €	Subventions d'équipements versées	0,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	62 000,00 €	Immobilisations corporelles	1 000,00 €
Subventions d'investissement	108 361,20 €	Immobilisations en cours	473 868,63 €
Emprunts et dettes assimilées	184 306,34 €	Opérations patrimoniales	0,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	171 000,00 €		
Solde d'exécution positif reporté	2 898,57 €		
	559 766,11 €		559 766,11 €

Vote des taux des taxes locales

	Taux 2016 / 2017 / 2018	Produits 2016	Produits 2017	Produits 2018
Taxe d'habitation	6,56 %	30 445,00 €	30 812,00 €	31 324,00 €
Taxe foncière (bâti)	5,72 %	78 021,00 €	78 593,00 €	80 538,00 €
Taxe foncière (non bâti)	18,92 %	21 020,00 €	21 077,00 €	21 285,00 €
		129 486,00 €	130 482,00 €	133 147,00 €



PROJETS

à venir pour 2019

1

Acquisitions

- Radar pédagogique
- 300 chaises pour la salle des fêtes
- 20 tables pour la salle des fêtes
- 1 table chauffante pour la salle des associations
- Broyeuse - Débroussailleuse

2

Réalisations

- Chauffe-eau et VMC vestiaire foot
- Chauffage ventilé vestiaire foot
- Porte d'entrée pour la salle des fêtes 3 UP
- Grillage pour le stade côté rue des Acacias
- Réfection des cours de Tennis extérieurs

3

Rénovations

- Chapelle (fissures)
- Marquage au sol des emplacements de stationnement
- Marquage au sol des damiers sur les ralentisseurs des différents carrefours
- Réfection rue des Aubiers



Acquisitions

Une nouvelle **CUVE À EAU** de 1000L pour l'arrosage de nos espaces fleuris.

Rénovation de l'éclairage public, mise en sécurité et économies d'énergie. Aide financière de l'État et du département.



AVANT >



APRÈS >

Un aspirateur à feuilles de 16ch permettant un travail efficace et plus confortable pour nos agents.





MISE AUX NORMES

de l'accès aux cours de Tennis pour les personnes à mobilités réduites.

AGENCEMENT ROND-POINT

entre rue des Châtaigniers et rue des Aubiers.



UNE BARRIÈRE pour l'accès au chemin du foot et préserver le passage pour la sécurité.



CHANGEMENT DES RIDEAUX de la salle des fêtes pour la mise aux normes anti feu.



^ AVANT



APRÈS >

CHANGEMENT DE LA DÉCORATION du réfectoire de la cantine.



< AVANT



APRÈS >

NOUVEAU COLUMBARIUM



État du **MUR DU CIMETIÈRE.**

< AVANT



Réalisations



APRÈS
reconstruction >

Chemin du **CIMETIÈRE**, après remise en état et bornage par des blocs de granit.

< AVANT



Réalisations



APRÈS >

Salle des

Voici la nouvelle maison des associations rénovée,
subventionnée par le département :



Une place handicapée a été créée sur le parking.



La terrasse sur l'arrière.

associations



L'entrée.



Lieu de stockage mis à disposition des associations.



La salle de réception.

Création d'une nouvelle cuisine.



REMISE EN ÉTAT de la chaussée rue des Bouleaux.



< AVANT

APRÈS >



Réalisations Réalisations Réalisations Réalisations Réalisations

REMISE EN ÉTAT de la chaussée rue des Écoles.



< AVANT



APRÈS >

REMISE EN ÉTAT de la chaussée rue des Acacias.



< AVANT



APRÈS >

ROUTE D105 refaite par le département,
merci à Mr DESCOUT, Mme BELLUROT, Mr PETITPRETRE et Mme CHAPUIS.

Un grand merci pour cette mise en sécurité scolaire de notre village.



Vœux du Maire

*Bonne
année*



Mr le Maire, adjoints et conseillers, lors du discours annuel.



Personnalités présentes :

*Jean-François MAYET,
Gil AVEROUS,
Jean PETITPRETRE,
Serge DESCOUT.*



*Bonne
année*

*Présence des habitants
de DIORS et de nos
partenaires parmi les
250 personnes réunies
à la salle des fêtes.*

Récompenses pour les maisons fleuries



Remise de prix à
Mr DELORME et Mme PETIT GAS



Félicitation à Gwendoline et Adrien,
employés municipaux,
pour leur participation active
à l'embellissement de la commune.



La « Feuille d'or » a été remise par le jury départemental fin 2017
pour le fleurissement de la commune.



Récompense des élèves CM2

Le mercredi 27 juin 2018, les 8 élèves de CM2 ont fini leur année scolaire, ils sont maintenant en 6^{ème}.

Ils ont été reçus dans la salle du conseil par Mr le Maire Claude DURAND et Mme Marie-France GUDIN, 1^{ère} adjointe en charge du scolaire, Mme Sylviane FORTIN et Mme Yolande CASSARA, conseillères municipales.

Ils se sont vu remettre un bon de 25€ et des friandises par Mr DURAND.

Cet événement a permis de clôturer la fin de leur parcours scolaire à Diors, nous les voyons partir avec émotion.



*Bonne
continuation*

Départ en retraite de notre cantinière Mme BRUNEAU

Le 22 janvier 2018, en présence du maire Claude DURAND, adjoints, conseillers, famille, amis et collègues, le conseil municipal a organisé le pot de départ de Mme BRUNEAU.



*Belle
retraite !*

Journée des Séniors



Le 5 décembre 2018, nos aînés accompagnés pour la plupart de leurs conjoints, se sont réunis autour d'un bon repas concocté par le traiteur de l'Auberge d'Heugnes.

Tout ce petit monde a pu bénéficier d'une animation musicale, préparé par le CCAS et la Municipalité et a pris plaisir à vibrer au son de la musette et de la variété qui a clôturé la journée.

Un petit coucou à nos trois doyennes du moment, Mme DEVAULT, Mme CHEVALIER et Mme SAMAIN.



Les Jardins typographiques

Le vendredi 14 septembre 2018 a eu lieu l'inauguration de l'atelier.

Une visite guidée et présentation des techniques d'impressions traditionnelles ont eu lieu en présence de Mr Gil AVEROUS Président, de Mme DUPONT Vice-Présidente de Châteauroux Métropole et des représentants de la famille MAILLOT propriétaire des lieux.

Mr DURAND maire de DIORS prononça un petit discours de félicitations pour la réalisation de ce véritable musée de l'imprimerie et l'engagement des trois personnes dans cette belle aventure.



Inauguration

Madame, Monsieur,

La rentrée 2018 se prépare et nous attendons pour cette nouvelle année 102 élèves répartis dans nos 5 classes de la manière suivante :

- Toute Petites, Petites et Moyennes Sections - **Melle Nathalie Tissier**
- Grandes Sections - CP - **Melle Agnès Philippon**
- CP-CE1 - **Mme Nathalie Alcalay**
- CE2- CM1 - **Mme Emmanuelle Philippon**
- CM2 - **Mme Marie Denizot**

L'organisation du temps scolaire est modifiée à la rentrée et les activités péri-scolaires sont supprimées.

Les nouveaux horaires de l'école seront les suivants : 9h00-12h00 / 13h30-16h30 tous les jours.

Il n'y aura plus classe le mercredi matin, mais une garderie sera mise en place dans les locaux de la cantine.

Voici un petit récapitulatif des activités qui ont ponctué l'année scolaire 2017-2018 :

• **Vendredi 22 septembre 2017 :**

Opération Nettoyons la Nature

• **Vendredi 1^{er} décembre 2017 :**

Le TÉLÉTHON et le lâcher de ballons

• **Dimanche 3 décembre 2017 :**

Marché de Noël

• **Mardi 5 décembre 2017 :**

Sécurité Routière pour les CM2

• **Vendredi 22 décembre 2017 :**

Fête de Noël

• **Mercredi 14 février 2018 :**

Spectacle Les 3 Chardons « Le Bel Oiseau »

• **Mardi 27 mars 2018 :**

Intervention de Laurène BLANC du SYTOM pour les CM

• **Mercredi 4 avril 2018 :**

Petit déjeuner locavore à la salle des fêtes

• **Dimanche 1^{er} avril 2018 :**

Décoration et distribution des cloches pour la chasse aux œufs organisée par la Jeunesse Diorsaise

• **Mardi 29 mai 2018 :**

Découverte du badminton avec le club d'Ardenes pour les enfants de la GS au CM2

• **Mercredi 30 mai 2018 :**

Intervention de Mme CLÉMENT formatrice soins d'urgences CESU pour les CM

• **Mardi 12 juin 2018 :**

Visite du collège Romain Rolland à Déols pour les CM2

• **Samedi 16 juin 2018 :**

Spectacle et kermesse

• **Mercredi 20 juin 2018 :**

Intervention de Mr MOUQUET, sapeur pompier, pour la formation des CM aux 1^{ers} secours

• **Vendredi 22 juin 2018 :**

Découverte du tennis de table avec le club de Déols de la GS au CM2

• **Lundi 25 juin 2018 :**

- Sortie des classes maternelles, CP-CE1 à Mâron

- Journée sportive à la plaine des sports pour les CE2-CM1-CM2

• **Mercredi 4 juillet 2018 :**

Matinée portes-ouvertes pour les futures Petites Sections

• **Vendredi 6 juillet 2018 :**

Spectacle dans la cour « Diors a un incroyable talent »

L'activité piscine a eu lieu cette année à la piscine Firmin Batisse, 5 vendredis du 3^{ème} trimestre pour les enfants du CE2 au CM2.

Une initiation au tennis a eu lieu toute l'année pour 4 classes de la GS au CM2. Un grand merci au club de tennis de Diors et à son intervenant Olivier MOIREAU.

Toutes les enseignantes remercient vivement la municipalité pour son investissement dans la vie de l'école, les budgets alloués et les travaux de rénovation : les préaux ont été repeints, ainsi que la classe de Melle TISSIER et le couloir de Mme ALCALAY.

Nous remercions également tous les parents qui donnent de leur temps pour nous accompagner à la piscine, aux sorties scolaires, ceux qui nous aident à préparer nos fêtes d'école. Nous adressons un grand merci à ceux qui s'occupent des stands lors de la kermesse.

Nous remercions également nos ATSEM pour leur implication importante au sein de l'école, les employés municipaux et les bénévoles du Comité des fêtes et de la Jeunesse Diorsaise avec qui nous collaborons avec plaisir tout au long de l'année.

Et enfin, nous remercions également le club de badminton d'Ardenes et le club de tennis de table de Déols pour leurs interventions gratuites auprès de nos élèves.

Nous souhaitons à tous les enfants ainsi qu'à leurs familles une excellente rentrée.

Nathalie Alcalay et toutes les enseignantes de l'école de Diors.

Nettoyons la nature

Le vendredi 22 septembre 2017, toute notre école a participé à l'opération Nettoyons la nature organisée par le centre leclerc. Nous avons mis des dossards et des gants et nous sommes allés ramasser les déchets partout autour de notre école. Les grands ont également nettoyé le parking de la salle des fêtes et les alentours du gymnase de tennis. Les gens laissent encore beaucoup trop de déchets n'importe où !

Esteban Lopez et Jules Chaillot



Le Téléthon

Le vendredi 1^{er} décembre 2017, notre école a participé au Téléthon. Le comité des fêtes a organisé un lâcher de ballons qui a eu lieu sur le parking de la salle des fêtes.

Nous avons vendu les cartes pour ce lâcher de ballons et nous avons récolté 141.00 euros. Nous sommes très fiers de notre action et nous remercions tous les participants.

Emma Aubard



Le marché de Noël

Le dimanche 3 décembre 2017, notre école a participé au marché de Noël de Dions. Nous avons vendu des coquetiers décorés de toutes les couleurs. De plus, les élèves de Cm avaient fait des petits gâteaux pour remplir les timbales avec le logo de l'école et nous avons vendu ces timbales.

Emma Benon et Joy Bonnefoy



La fête de Noël

Le vendredi 22 décembre 2017, c'était la fête de Noël. Le matin, nous avons goûté à l'école. Nous avons mangé des pains au chocolat et des friandises. L'après-midi, nous sommes allés à la salle des fêtes, Nous avons chanté et dansé. Après, le Père Noël est venu à la salle des fêtes et il a distribué des cadeaux à tous les enfants. Nous étions très heureux.

Célian Ottan



L'école de Mâron

Le lundi 25 juin 2018, les enfants de la maternelle et les CP-CE1, sont allés à l'école de Mâron pour rencontrer leurs correspondants. La bibliothécaire, Sandrine Laureiro avait préparé une chasse au trésor avec des feuilles de l'herbier d'Emilie Vast. C'était vraiment super. Puis, nous avons réalisé des dessins à la manière de cet herbier. L'après-midi, nous avons fait un jeu avec les contes dessinés sous le préau de l'école et nous avons fait des courses relais entre correspondants. Cette journée était trop bien.

Emma Gauquery



Le Petit Déjeuner Bio

Le mercredi 4 avril 2018, les enfants de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 ont fait un petit déjeuner locavore à la salle des fêtes. Ils ont découvert le fromage blanc frais de chèvre de la ferme de Beaumont et le pain d'épices de la ruche de Montierchaume. Les enfants ont bu le jus de pommes, pommes coings et pommes cannelle, de Neuvy-Saint-Lépulchre. Ils ont adoré ce jus de pommes.

Joy Bonnefoy



Le Badminton

Le mardi 29 mai 2018, les enfants de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 ont fait un atelier découverte badminton avec le club d'ardentes dans la salle de tennis. Ils ont fait des courses avec la raquette et le volant, puis ils ont fait des petits matchs deux par deux. Les enfants étaient tous très contents de cette découverte.

Wenli Nguyen



La fête de l'école

Le samedi 16 juin 2018, c'était le jour de notre fête d'école. Nous avons fait un spectacle à la salle des fêtes sur le thème « liberté, égalité, fraternité ». C'était super. Ensuite, nous sommes allés jouer à la hermesse dans la cour de l'école. Il y avait des jeux partout : la pêche à la ligne, la pêche aux canards, les enveloppes, le tir au but, les jeux d'adresse et le jeu des nouvelles régions françaises. On a bien rigolé.

Tom Couly et Léni Bruand



Le Tennis de Table

Le vendredi 22 juin 2018, les enfants de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 ont fait un atelier-découverte du tennis de table avec le club de déols dans la cour de l'école. Ils ont fait plusieurs jeux d'adresse, puis ils ont appris à engager. ensuite, ils ont fait des petits matchs. C'était trop bien mais pas facile parce qu'il y avait un peu de vent et la balle s'envolait.

Chimée Bailly



PRÉSIDENT : Sébastien BONNIER
VICE-PRÉSIDENTE : Nathalie DANJON
TRÉSORIER : Fabien PAIREL
TRÉSORIER ADJOINT : William BARRIOL
SECRÉTAIRE : Cyril BRIGAUD
SECRÉTAIRE ADJOINT : Claude BRIGAUD
MEMBRES : David POLESE, Raphaël LAMY,
Alix SCHULETZKI et Jérémy SCHULETZKI.



EMAIL : tc.diors@fff.fr
TÉL : 02 54 26 97 06



La nouvelle organisation fédérale nous impose cette année un changement de calendrier. La saison 2017-2018 s'est donc déroulée du 1^{er} octobre 2017 au 31 août 2018.

Notre tournoi estival, habituellement dernier tournoi de la saison, se retrouve officiellement le premier tournoi de la saison désormais.

À l'heure du bilan, les indicateurs sont quasi tous au vert. Le nombre de licenciés est stable (143 en 2017 et 148 en 2018) et l'école de tennis se porte bien.

Au cours de cette année, nous avons maintenu les activités tennistiques mais également extra-tennistiques qui caractérisent notre club :

- Le Tournoi Seniors+ en janvier
- Les différents tournois jeunes faisant parti du tournoi des 4 saisons
- Le Tournoi Multi Chance ouvert aux dames uniquement
- La participation aux championnats par équipe Seniors+, la coupe d'hiver mais aussi les championnats de printemps
- Le FestiDiors – Fête de l'école de tennis qui réunit parents et enfants autour d'une journée ludique non tennistique
- L'organisation d'un Loto
- Une soirée théâtre – La troupe du Masque de Sganarelle

Une nouvelle saison se profile. Tout au long de l'année, le Club de Tennis de Diors va proposer dans le cadre de l'école de tennis et sous l'égide d'Olivier MOIREAU, enseignant breveté d'Etat et de notre Assistant Moniteur Tennis, des cours adaptés à chaque niveau, pour que chacun puisse progresser à son rythme.

Nous continuons de proposer le Tennis Forme ou Cardio-Tennis, association d'entraînements de cardio et de préparation physique. Cette activité non axée sur le tennis, permet de travailler le cardio mais également de peaufiner son endurance tout au long des séances.

L'équipe enseignante propose, pendant les vacances scolaires, des stages dédiés aux jeunes afin de leur fournir des cours supplémentaires et individualisés mais aussi de créer une symbiose entre tous les jeunes du club.



Côté compétition, nous pouvons nous féliciter d'avoir des jeunes performants et motivés pour participer aux différentes compétitions individuelles mais aussi par équipe. En effet nous sommes le club le mieux représenté sur les compétitions jeunes sur le circuit de l'Indre Tennis Tour, compétition nouvellement créée cette saison par le Comité de l'Indre de Tennis.

Du côté des adultes, nous avons eu des résultats prometteurs en individuel avec de nombreuses montées en classement. Côté équipes, un parcours mitigé avec des maintiens mais aussi des descentes en division inférieure souvent dues aux réorganisations des poules. À noter, le maintien d'une troisième équipe féminine et une participation aux championnats de printemps pour celle-ci !

Cette année encore, nous nous sommes fixés pour objectif de fidéliser les licenciés mais aussi de mettre un point d'honneur au développement du tennis féminin par l'organisation d'événements spécifiques et grâce à notre enseignement de qualité.

L'arbitrage tient toujours une place importante au sein du club. Cette année encore quelques-uns de nos arbitres se sont illustrés !

Didier Cissé, grand acteur local dans le rôle de Juge Arbitre Equipe est intervenu lors des rencontres par équipe printemps. Il est aussi intervenu sur la chaise pour ces rencontres.

Karine Gillet a officié sur différents tournois dont l'Open d'Orléans mais également sur les finales du championnat de France Corpo à Blois.

Et enfin une mention toute spéciale pour Chloé Lévêque qui a eu le privilège en plus des autres tournois, d'officialier en tant que juge de ligne sur l'un des plus prestigieux tournois au monde et le plus important en France, Roland Garros 2018 !



PRÉSIDENT : Michaël CHARRON
SECRÉTAIRE : Sabine CHARBONNIER
TRÉSORIÈRE : Pauline ADAM
TRÉSORIÈRE ADJOINTE : Chantal PETIT
RESPONSABLE JEUNES : Mikaël BONNIN
RESPONSABLE TERRAIN ET INFRASTRUCTURE : Dominique PAIN
RESPONSABLES INTENDANCE : Christophe LIVERNETTE
MEMBRES : Noémie VERDON, Nicolas BOUDVIN, Benoît CHARRE, Emilie MARINET, Renaud DESPLECHIN.



Nouveau terrain

La saison 2017/2018 a débuté notamment par le premier match officiel sur le nouveau terrain le 30/09/2017 contre Le Poinçonnet pour l'équipe fanion évoluant en régional 3. Les habitants de la commune, le conseil municipal et ses employés, les sponsors et partenaires avaient été conviés à cette manifestation. Mr DURAND et Mr CHARRON ont donné le coup d'envoi de la rencontre qui s'est terminée par une victoire 2 à 1 en faveur du F.C.Diors.

À l'issue du match, un buffet a été offert par le club aux personnes présentes, dans la salle des fêtes mise gracieusement à la disposition du club par la mairie.

Les équipes séniors 1 et 2 ont un immense plaisir à fouler cette nouvelle pelouse. Les séniors 3 ainsi que les U18 ont pu

l'apprécier quelques fois. Les enfants la regardent avec des yeux pleins d'envie.

L'homologation du terrain en niveau 5 était une obligation pour continuer à évoluer en régional à Diors, et l'éclairage permet de jouer le samedi soir comme de nombreuses équipes de ce niveau. La proximité de ce terrain près des autres bâtiments est également un atout pour l'abri, le local d'équipement, la buvette, les toilettes...

Encore un grand merci à Mr le Maire et à toute son équipe ainsi qu'aux divers organismes du département, de la région, fédération française de football... pour cet investissement ô combien important pour les amateurs de ballon rond.

Merci également aux employés communaux pour le transfert des panneaux publicitaires de l'ancien terrain vers le nouveau.

L'entente

L'avenir des petits clubs passe fréquemment par la création d'ententes. C'est ce que nous avons fait avec le club de Neuvy-Pailloux/Ambrault pour les équipes U7-U9-U11 et U15. Les jeunes ont joué aussi bien sur les terrains de Neuvy-Pailloux, d'Ambrault et de Diors. Même si cela demande un investissement aux parents pour le transport des enfants, la qualité du travail sportif est meilleure avec un groupe plus étoffé.

Pour la saison passée, les U13 et U18 sont restés sous le nom du FC Diors ; si bien que toutes les catégories étaient représentées, sans oublier les 3 équipes séniors.

Chaque équipe engagée avait un éducateur diplômé.

Description des équipes

U 6-7

Encadrement : Nicolas BOUDVIN aidé de Matthieu MORAND et de Frédéric BERTHELOT.

Effectifs : 13 enfants. Bonne participation aux entraînements, participation à tous les plateaux du district et au rassemblement U7.

U 8-9

Encadrement : Frédéric BERTHELOT aidé de Fabrice PHILIPPON, Valentin AUBRUN et Kevin CHAMPAGNE.

Effectifs : 2 enfants. Bonne participation aux entraînements, participation à tous les plateaux du district et au rassemblement U9.

U 10-11

Encadrement : Frédéric BERTHELOT aidé de Sébastien DAGUENANT, Fabrice PHILIPPON, Stéphane MOREAU.

Effectifs : 22 enfants. Très bonne participation aux entraînements.

U 12-13

Encadrement : Mikaël BONNIN aidé de Sébastien LEMAITRE et de Jérôme CHAMPAGNE.

Effectifs : 13 enfants.

Résultats : Championnat : 1^{ère} phase : Niveau 4 = 1^{er} montée en niveau 3. 2^{ème} phase : Niveau 3 = 5^{ème} sur 5.

Coupe : 1 tour en coupe départementale et 2 tours en coupe consolante U13

U 14-15

Encadrement : Renaud DESPLECHIN, Eddie LE GUINIEC, Aidés de Stéphane MOREAU, Stéphane POTIER, Denis PATRIGEON et Nicolas HUSTACHE.

Effectifs : 14 jeunes.

Résultats : Championnat : 1^{ère} phase : Brassage en D2 = 5^{ème}/6. 2^{ème} phase : D3 = 6^{ème}/6.

Coupe de l'Indre = 1 tour. Coupe consolante = 2 tours.

U 16-17-18

Encadrement : Michaël CHARRON aidé par Jérôme MOULIN et Maxime GAUTHIER.

Effectifs : 21 jeunes.

Résultats : Championnat : phase 1 : Brassage : 3^{ème}/6, phase 2 : D2 = 1^{er} sur 10.

Coupe Pierre Roux : éliminé au 1^{er} tour.

Trophée Marcon Sport : éliminé au 2^{ème} tour.

SÉNIORS

Effectifs : 56

SÉNIORS 1

Encadrement : Encadrement : Jean-Philippe BOIS aidé par Christophe LIVERNETTE et Gilbert BONJEAN.

Résultats : Régional 3 : 5^{ème} ex-aequo sur 12

Maintien en R3.

Coupe de France : éliminé au 3^{ème} tour.

Coupe du Centre : éliminé au 2^{ème} tour.

Coupe de l'Indre : éliminé en 1/2 finale.

SÉNIORS 2

Encadrement : Nicolas BOUDVIN

Résultats : 2^{ème} division départementale : 7^{ème} sur 12, Maintien en 2^{ème} division départementale.

SÉNIORS 3

Encadrement : Michaël CHAUVEAU

Résultats : 4^{ème} division départementale : 4^{ème} sur 12, Maintien en 4^{ème} division, Coupe Barès : éliminé au 1^{er} tour.

L'arbre de Noël

// Comme tous les ans, **un arbre de Noël** a été organisé. Cette année, il a eu lieu le 15/12/2017 à la salle des fêtes d'Ambrault. Lors de sa visite, le Père Noël a apporté un beau cadeau.

// Les enfants sont allés voir **le match de ligue 1 à Lyon contre Amiens** le 4/4/2018 au stade du Groupama Stadium Deux bus des transports MASSY (partenaire du club) et un mini-bus ont transporté 131 personnes pour ce déplacement.

Ce voyage a pu avoir lieu grâce à la participation des membres du club (licenciés, dirigeants, bénévoles...) avec la vente des grilles de Noël.

**Opérations Brioches**

Depuis 2016, le partenariat avec l'A.D.A.P.E.I. 36 permet de sensibiliser le club au handicap des enfants et adultes handicapés. Nous participons à l'opération brioches (136 vendues en 2017) ; c'est une opération nationale qui a lieu la première semaine d'octobre de chaque année. Tous les fonds sont reversés à l'A.D.A.P.E.I.36. Nous envisageons également une opération sur la commune pour les années à venir. Nous pouvons tous être confrontés aux problèmes du handicap.

En 2017, cette action a permis de contribuer au financement de l'unité autiste « le petit prince » ouverte fin août 2018.

En contrepartie, l'A.D.A.P.E.I. 36 a renouvelé son prêt de deux minibus pour les déplacements hors département de l'équipe évoluant en régionale.

Saison 2018/2019

Elle a bien démarré avec une augmentation du nombre de licenciés (peut-être l'effet « coupe du monde »), avec des filles également en plus.

Les jeunes continuent sous l'entente Diors/Neuvy-Pailloux dans toutes les catégories U7 à U18. Le club d'Ambrault s'étant associé à celui d'Ardentes.

Une quatrième équipe sénior est engagée dans le championnat départemental.

À noter : l'anniversaire du club : **LES 20 ANS DU F.C. DIORS.**

La fête est prévue sur la journée du 22/06/2019 au stade de Diors avec des animations, des matchs, un repas avec un animateur.

Ce sera l'occasion de rassembler tous les licenciés du club depuis 1999.

Une commission au sein du club est créée afin d'organiser cet événement. Vous pouvez joindre Benoit par mail : 20ansfcdiors@mail.com pour vos idées et votre aide précieuse.

Une page Facebook est créée : [anniversairefcdiors](https://www.facebook.com/anniversairefcdiors) et vous pouvez également venir nous rencontrer les samedi après-midi, soir et dimanche après-midi lors des matchs.

Animations à venir**• OPÉRATION BRIOCHES**

(partenariat avec l'ADAPEI36 / UNAPEI) :

semaine du 01 au 07 octobre 2018

• LOTO :

6 octobre 2018

• BAL avec orchestre :

17 novembre 2018

• SOIRÉE ANNÉE 80 n°1 :

26 janvier 2019

• LOTO :

9 mars 2019

• SOIRÉE ANNÉE 80 n°2 :

(SPONSORS) : 13 avril 2019

• LES 20 ANS DU FC DIORS :

22 juin 2019

• ASSEMBLÉE SPORTIVE :

en juin ou juillet 2019

Remerciements

Nous tenons à remercier les licenciés, les parents, les éducateurs, les bénévoles, les arbitres, les partenaires et sponsors, Mr le Maire, les élus, les employés et les habitants de la commune pour leur participation d'une façon ou d'une autre sans laquelle le club ne pourrait exister.

PRÉSIDENTE : Karine CHARBONNIER
SECRÉTAIRE : Katia CROZES
TRÉSORIÈRE : Marinette DEFAY
MEMBRES : Jean-Pierre DAVY,
Jean-Philippe CROZES, Gilbert GIRARD.



Championnat 2017-2018

À la fin de cette saison, une équipe triplète mixte et une équipe mixte nous ont représentés au championnat de France UFOLEP qui a eu lieu les 30 juin et 1^{er} Juillet 2018 à GERZAT (Puy De Dôme).

Voici le classement de nos équipes au championnat UFOLEP de l'INDRE :

- Jean Philippe CROZES, Frédéric NEUENS et Gilbert GIRARD ont terminé 2^{ème} en triplète.

- DEFAY Marinette et CHARBONNIER Karine ont terminé 2^{ème} en féminine.

- Les 3 équipes mixtes terminent sur le podium Violetta GOLDMAN et Frédéric MOCHE, Céline et Eric PENOT et Jean-Pierre DAVY et Katia CROZES.

- Notre équipe vétérans, Pierre HERTEL, Yves PILLOT, Gilbert GIRARD et Youssef ABDELI termine 3^{ème} de leur catégorie.



Au championnat de France UFOLEP notre équipe tripléte masculine a été éliminée en 16^{ème} de finale du concours B.



Au championnat de France UFOLEP

la doublette mixte Violetta GOLDMAN et Frédéric MOCHE termine finaliste en perdant 13 à 12.

Très beau parcours pour cette équipe
BRAVO À EUX !!

Championnat 2018-2019

Pour ce nouveau championnat UFOLEP, 3 équipes sont engagées pour défendre les couleurs de DIORS. Nous souhaitons à chacune d'elle une qualification au Championnat de France.

La Présidente



PRÉSIDENT : Fabrice BEUNARDEAU
SECRÉTAIRE : Jean-Louis RANDA
TRÉSORIÈRE : Nicole RIFFET
E-mail : diorsais-informatic-club@wanadoo.fr
Portable : 07 82 64 86 01

Horaires : Les lundis et mercredis
de 20h30 à 21h30



Tous les ordinateurs avec Office 2013 (Word, Excel, Powerpoint, Publisher et Outlook) utilisent Windows 10.

Le club s'est doté de 3 nouvelles tablettes Android qui ont permis de réaliser des cours d'utilisation de celles-ci.

Nous guidons à l'utilisation de l'informatique selon leur degré de connaissance et leurs besoins.

Les cours sont consacrés à l'initiation informatique dans tous les domaines : création de l'architecture des dossiers, initiation au multimédia, utilisation d'un téléphone portable et d'internet, traitement de texte, Word, Excel, tableur, etc....

Le club participe aux différentes activités qui se déroulent dans la commune, en proposant leur aide et le matériel informatique, afin de les soutenir à mettre en forme leurs affiches ou autres supports.

Une manifestation est organisée au sein du club en fin d'année pour clôturer la saison, et tout cela dans la bonne humeur et dans une bonne ambiance.

Le club tient à remercier Monsieur Le Maire, ses conseillers et adjoints pour leur aide financière, matériels et leurs soutiens.

Le club se tient à votre disposition pour plus d'informations

Le bureau



VIE ASSOCIATIVE - LE POINT DE DIORS

PRÉSIDENTE : Lysiane BREUILLAUT
TRÉSORIÈRE : Christine GUICHARD
SECRÉTAIRE : Chantale MINATCHY

Horaires : Les mercredis après-midi de 14h à 17h

PRÉSIDENTE : Cécile FILLAULT

VICE-PRÉSIDENT : Morgane CHEVALIER

TRÉSORIER : Alix SCHULETZKI

TRÉSORIER ADJOINT : Gabriel PHILIPPON

SECRÉTAIRE : Alicia DELANNE

SECRÉTAIRE ADJOINTE : Léonie ALCALAY

EMAIL : jdiorsaise@gmail.com

Une notoriété grandissante pour l'association des jeunes de Diors

L'association des jeunes de Diors s'épanouit à travers ses différents projets qui ont rythmé la vie du village tout au long de l'année.

2018 a été intense en projets pour notre association et pour nos membres. Avant de vous présenter nos actions sur l'année passée, nous tenons à remercier les services de la municipalité pour l'ensemble de leur aide durant l'année. Nous souhaitons également adresser nos remerciements, au Football, au Tennis, au Comité des Fêtes pour le prêt de matériel et pour leur aide et leur participation à nos événements. Enfin, pour leur participation directe ou indirecte à nos événements nous remercions, Madame Astrid GAIGNAULT, Madame Marie SOUTY, l'école de Diors (ses maîtresses et ses élèves), Monsieur Patrick MARTIN, les producteurs, brasseurs et exposants de nos événements, nos partenaires (Carrosserie Brajette, La Tour de Diors, L'Atelier de la Bière), et particulièrement nos bénévoles et leurs parents qui participent à la vie de l'association.

Cette année a été particulièrement marquée par la naissance de notre petit dernier, le « Diors Bière Festival ». Succès local important qui a fait passer notre association dans une autre dimension médiatique, l'événement a

rassemblé près de 3000 personnes sur la journée du 1^{er} Mai. Bip TV, France Bleu Berry, La Nouvelle République, le Berry Républicain, RCF en Berry... l'univers médiatique local s'est emballé autour de l'événement et lui a permis de devenir le 1^{er} Festival de bière de la Région Centre Val de Loire et le plus important de l'année 2018. La venue de Cyril HUBERT, représentant de la France aux Championnats du Monde de Sommellerie en Bière, a apporté un aspect professionnel à l'événement qui en a été remercié par la fréquentation très élevée.

Nos autres projets ne sont évidemment pas en reste, cette année aura été symbole de réussite pour la quasi intégralité de nos projets. Merci à l'ensemble des responsables de projets pour leur implication et leur volonté de dynamiser nos actions et le village.

Bonne année 2019

Le bureau de la Jeunesse Diorsaise



La chasse aux oeufs de Pâques a rassemblé plusieurs dizaines de parents et d'enfants dans le parc du Château de Diors à l'occasion du Dimanche de Pâques.



Le Diors Bière Festival a rassemblé près de 3000 personnes qui ont pu découvrir l'univers de la Bière artisanale sur la journée du 1^{er} Mai.

La Fête de la Musique a rassemblé une petite centaine de Diorsais tout au long de la soirée du 16 Juin.

Jeunesse Diorsaise



*Nouveau succès pour Halloween, Chasse aux bonbons réussie, Festival en augmentation.
Tous les ingrédients sont réunis pour une bonne édition 2019 !*

PRÉSIDENTE : Nadine DELANNE
VICE-PRÉSIDENTE : Muriel ROUBY
TRÉSORIER : Martine COMPAGNON
TRÉSORIÈRE ADJOINTE : Claudie RANDA
SECRÉTAIRE : Yolande CASSARA
SECRÉTAIRE ADJOINTE : Marion DI DOMENICO

E-mail : comitedesfetesdediors@yahoo.fr



La randonnée pédestre

Une cinquantaine de randonneurs ont bravé la pluie pour arpenter les différents parcours proposés, avec des ravitaillements toujours autant appréciés. Nous remercions les bénévoles extérieurs pour leur aide.



Le marché de Noël

Toute la journée les visiteurs venant de tout horizon ont pu admirer, apprécier, goûter, se renseigner et acheter tout cela auprès de la trentaine d'exposants.

Notre sympathique animateur bénévole a une fois de plus assuré la présentation des très beaux stands avec sa bonne humeur.



Le Téléthon



C'est par un temps clément que les 120 ballons multicolores se sont envolés. 8 cartes ballons sont revenues dont la plus lointaine du Nord de l'Espagne. Les enfants apprécient cette manifestation et le chocolat qui leur est offert.

Le lendemain, les bénévoles toujours de bonne humeur ont arpenté les rues de la Commune pour la traditionnelle vente annuelle des croissants, fort appréciée par les Diorsais.

Ces deux manifestations ont permis de remettre un chèque de 500 € à l'AFM TELETHON de l'Indre.



Le carnaval

Les quelques gouttes de pluie au départ de notre défilé n'ont pas empêché les Diorsais de tous âges de déambuler déguisés et maquillés, accompagnés des Diablotins Sévérois. De talentueux bénévoles n'ont pas compté leurs heures pour confectionner le carrosse de Cendrillon qui ont fait pétiller les yeux de nos carnavaliers.

Le spectacle de Rosalie « La bêtise des animaux » a clôturé l'après-midi après la dégustation des crêpes et du chocolat chaud.



La Fête des voisins



Les voisins se sont donné rendez-vous dans les différents quartiers de Fourches pour un apéritif dinatoire, et ceci dans la bonne humeur.



La Fête Nationale

C'est au son rythmé de l'Harmonie de La Châtre, que le public a participé à la retraite aux flambeaux en suivant le char sur lequel paraient Marianne et les sans-culottes.

Les costumes révolutionnaires confectionnés par les bénévoles ont été remarqués et félicités.

Une fois de plus, gros succès pour le somptueux feu d'artifice offert par la Municipalité.



Pour 2019, rendez-vous le Vendredi 12 Juillet.

N'oublions pas de **remercier l'ensemble des bénévoles** pour leur dévouement, ainsi que la municipalité pour la mise à disposition des locaux et de la subvention accordée.

**N'hésitez pas à nous rejoindre
pour participer à l'animation de votre Commune.**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE : Françoise DURAND

VICE-PRÉSIDENTE : Marie-France GUDIN

TRÉSORIÈRE : Martine LARRERE

SECRÉTAIRE : Rolande FAUGUET

RESPONSABLE AIDE À DOMICILE : Marie-France GUDIN (02 54 26 93 34)

RESPONSABLE GYMNASTIQUE : (step et renforcements musculaire) : Céline LAVENU, Cécile SCHULETZKI, Christel VERGER

RESPONSABLE GYMNASTIQUE DOUCE : Françoise DURAND

RESPONSABLE MARCHÉ : Jacques LARRERE

MEMBRES : Evelyne DOS SANTOS, Laurence BEUNARDEAU et Evelyne LOUWARD

Lors de notre assemblée générale annuelle du 18 mai, l'ensemble du Conseil d'Administration m'a fait le plaisir par sa fidélité de repartir avec moi pour une nouvelle année.

Je tiens à remercier tous ces bénévoles qui ne comptent pas leur temps et leurs efforts pour faire vivre notre association dans nos diverses activités. Merci à notre photographe Jacky pour la qualité de ses reportages.

MERCI au Conseil Municipal pour leur aide technique et financière.

Un petit rappel : la carte **FAMILLES RURALES** donne à chaque adhérent la possibilité de s'inscrire dans toutes les activités et services proposés. Cette carte est valable pour la famille vivant sous le même toit.

La Présidente

Le vide-grenier du 27 mai

Le soleil était avec nous pour cette sympathique journée.

Une belle réussite à laquelle s'est associée une exposition de voitures anciennes.

L'ambiance était très chaleureuse, saucisses, merguez, frites et crêpes ont régalé les exposants et les visiteurs.



La marche

La marche est une activité physique à la portée de tous.



Pour que chacun puisse marcher à son rythme, selon ses capacités et sa forme du jour, nous vous proposons deux circuits de 4 kms ou 8 kms.

La saison 2018/2019 est repartie depuis le 4 septembre. Si vous désirez nous rejoindre, rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes tous les mardis à 14h15.

**Pour tous renseignements sur notre activité,
vous pouvez nous contacter au 07 85 64 09 12 ou au 06 33 25 30 30.**

La randonnée pédestre

La randonnée pédestre ouverte à tous, licenciés ou non.



Elle a eu lieu le lundi de pentecôte 21 mai 2018.

158 participants ont contribué à la réussite de cette manifestation qui s'est déroulée sous une météo clémente.

4 parcours étaient proposés : 5, 8, 12 et 18 kms.

Après la remise des coupes, les randonneurs ont pu partager le pot de l'amitié.

À noter que cette manifestation sera reconduite le 10 juin 2019.

Le Responsable, Jacques LARRERE.

La gymnastique douce

« Faites un pied de nez aux raideurs et restez en forme »



La reprise des activités pour la saison 2018/2019 a eu lieu le lundi 17 septembre 2018 de 19h 15 à 20h 15 à la Salle des Fêtes.

À notre disposition : Elastiques, poids, ballons paille, gros ballons...



Venez nous rejoindre pour ce cours très apprécié managé par Isabelle depuis 6 ans.



Après l'effort, le réconfort. Dîner de fin de saison à la Scala.

La gymnastique volontaire



Avec le club de gym, sous l'égide de Familles Rurales,

2 heures par semaine, toujours dans la bonne humeur, ouvert à tous, du rythme avec le step le mardi et du renforcement musculaire le jeudi à la salle des fêtes.

Possibilité de s'inscrire à tout moment.

En fin d'année le traditionnel repas pour clore la saison.



Voyage au « Pays Basque »

Le 21, 22, 23 et 24 septembre 54 personnes ont participé à ce séjour.

Pendant ces quatre jours ils ont découvert, Biarritz, la grotte de Sare, la Rhune et son petit train à crémaillère, l'atelier du piment à Espelette, une croisière espagnole de Saint Jean de Luz à Fontarabie, Saint Jean de Luz en petit train, visite commentée du vieux Bayonne et d'un atelier de salaisons.

Cette escapade s'est déroulée avec une météo exceptionnelle.





Le rocher de la vierge



Le Petit train de la Rhune

Voyage

Visite du Centre National du Tir Sportif

Le 17 octobre, 43 personnes ont visité pendant 2 h 30 le C.N.T.S. (Centre National de tir sportif) situé sur la ZI de la Martinerie.

Le Directeur et son adjoint nous ont fait partager leurs connaissances et leur passion du tir.

Ce fut un réel plaisir de les écouter tout au long de cette visite.

Pour clôturer cet après- midi un pot a été offert à tous les participants.



Anciens combattants - Prisonniers de Guerre - Combattants Algérie / Tunisie / Maroc

PRÉSIDENT : Jacques DEMARS

VICE-PRÉSIDENT : Denis CAROUX

SECRÉTAIRE : Jean-Claude SAMAIN

TRÉSORIER : Daniel MIACHON

Le petit groupe d'anciens combattants de Diors, a tenu comme chaque année, à se retrouver les 11 novembre, 8 mai et 19 mars devant le monument aux morts, avec les habitants du village (adultes et enfants réunis).

En cette année 2018, de nombreuses manifestations commémoreront le centenaire de la fin de la guerre 1914-1918.



Le souvenir Français

PRÉSIDENT : Denis CAROUX

VICE PRÉSIDENT : Jacques DEMARS

TRÉSORIER : Daniel MIACHON

SECRÉTAIRE : Marie-France SAUZIN

PORTE-DRAPEAU : Bernard SAUZIN

Renseignements : 02 54 60 86 81



Le dimanche 5 août le comité de DIORS-VOUILLON a rendu hommage aux six fusillés des bois de Diors, en présence de vingt-deux porte-drapeaux de plusieurs associations d'anciens combattants.

L'inauguration de la Stèle, Place du Souvenir-Français, par Monsieur le Maire de Diors, a commencé la journée.

Assisté par les pompiers de Châteauroux et sécurisé par la gendarmerie d'Issoudun, l'hommage s'est poursuivi sur les trois stèles et les Monuments aux Morts de Vouillon et de Diors accompagné par les familles de ces hommes tombés pour l'Honneur de la Patrie. Ainsi qu'en présence de nombreuses personnalités et habitants des communes qui n'oublient pas le sacrifice de ces six jeunes résistants.

CAMILLE AUTORS // JASMES COMPAIN

MARIUS MANGANONI // GASTON LUCAS

MICHON ZARA // JULES RATZ

Nous garderons une pensée pour notre ami Roger TOUZET qui vient de nous quitter.

Un dépôt de gerbes a clôturé la cérémonie au monument aux morts de FOURCHES.

Le vin d'honneur offert par la municipalité a participé à la réussite de ce moment de respect et de convivialité

Nous remercions vivement les deux municipalités pour leur aide matérielle et financière.

À ce jour, le comité compte 57 adhérents de 17 à 92 ans. Jeunes et moins jeunes rejoignez-nous pour que perdure notre devoir de mémoire et pour honorer ceux qui sont morts pour notre LIBERTÉ.

Nous vous invitons toutes et tous le 4 Août 2019 pour la prochaine cérémonie qui se terminera à VOUILLON.

Le Président, Denis Caroux.



Mémoire



Roger TOUZET



DIORS honore ses anciens combattants



En cette année 2018, année de la commémoration de l'armistice de la première guerre 14/18, avec le soutien de deux conseillers, des associations des Anciens Combattants et du Souvenir Français, diverses manifestations ont été organisées.

Le vendredi 12 octobre 2018, le Président du Souvenir Français Mr Denis CAROUX, son portedrapeaux Mr Bernard SAUZIN, et Melle Honorine PIVOT, lauréate du concours de la résistance et de la déportation ont répondu présent pour un exposé de qualité sur le devoir de mémoire auprès des classes des CE2, CM1, CM2.

Animé par Mr Christian BARON, Conseiller de la Défense de la commune, Mme Nathalie MOREAU, et avec l'accord de la directrice de l'école de la ROCHEFOUCAULT, un projet scolaire est mis en place avec les institutrices Mesdames Emmanuelle PHILIPPON et Marie DENIZOT. À ce titre, le jeudi 8 novembre 2018, une visite a conduit les enfants à découvrir le musée des « Amis de la Martinerie », et les vestiges d'un petit Château dans les bois de MONTABOULIN, propriété de Mr de ST POL.



La cérémonie du dimanche 11 novembre 2018, sous un léger soleil, regroupe un public chaleureux d'enfants, parents grands-parents autour du monument aux morts. Des véhicules et des personnes en tenues militaires assistent. Les enfants énumèrent les morts pour la France et chantent la Marseillaise.





À la salle des fêtes, une exposition et un spectacle par les enfants conclut cette journée du souvenir.

Au cours de celle-ci, Mr Claude DURAND, Maire de DIORS, remet l'ancien drapeau des Anciens Combattants datant de 1930 au président des « Amis de la Martinerie » Mr Jean-Jacques BERENGUIER pour que cet emblème rejoigne la salle des drapeaux.

Une maquette de la guerre des tranchées réalisée par les élèves de Diors va également rejoindre ce musée.





Dans la 1^{ère} catégorie "Maison avec jardin visible de la rue", la commune a proposé cette année 3 candidats au Conseil Départemental.

Après le passage des représentants, les prix suivants ont été attribués :

Les habitants de Diors, désireux de s'inscrire, sont invités à se rapprocher de la mairie dès le début de l'année.

1^{er} Prix
M. et Mme PETIT-GAS



1^{er} Prix
M. et Mme DELORME



3^{ème} Prix
Mme BABUCHON





C'est, sous des yeux ébahis que petits et grands ont pu admirer les magnifiques décorations de Noël créées et installées sur la place de la Mairie par nos sympathiques agents de la commune que nous remercions.



Le Chalet du Père Noël



L'Ours polaire sur la banquise

*Joyeux
Noël*



Le Renne et son traineau

Maison de la Culture et des Loisirs

Tarifs pour les habitants de la commune et les comités d'entreprises

Petite salle + cuisine		Grande salle + cuisine		Petite & Grande salle + cuisine	
Week-end	Vendredi	Week-end	Vendredi	Week-end	Vendredi
180 €	100 €	300 €	170 €	350 €	200 €



Tarifs pour les habitants hors commune

Petite salle + cuisine		Grande salle + cuisine		Petite & Grande salle + cuisine	
Week-end	Vendredi	Week-end	Vendredi	Week-end	Vendredi
280 €	160 €	450 €	250 €	600 €	320 €

Montant de la Caution : 300 €

Maison des associations

Location pour les résidents de Diors Salle + cuisine = WEEK-END	180 €
--	-------

Montant de la Caution : 300 €

Garderie

Tarif unique	2 € / jour / enfant de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h45
Le mercredi	4 € / enfant / la matinée de 7h30 à 12h30

Cantine

Tarif Unique	3 €
--------------	-----

Cimetière



Concessions pleine terre		Concessions columbarium		Concessions caverne	
30 ans simple emplacement	30 ans double emplacement	Sur 15 ans	Sur 30 ans	Sur 15 ans	Sur 30 ans
280 €	560 €	200 € la case	500 € la case	250 € la case	600 € la case
50 ans simple emplacement	50 ans double emplacement	Sur 50 ans		Sur 50 ans	
400 €	800 €	800 € la case		900 € la case	

Le calendrier annuel des collectes figure sur «le Journal de l'Agglo» distribué régulièrement par voie postale. Pour tout renseignement de containers détériorés ou première demande pour les constructions nouvelles, vous pouvez composer le numéro vert **0800 02 54 17** (appel gratuit).

Par ailleurs, l'Agglomération de Châteauroux propose des composteurs de 600L, à récupérer au Centre technique municipal de Châteauroux, au prix de 20 €. De plus, désormais, la location de benne (15 ou 30m³) est possible à 125 € TTC par jour, avec des tarifs d'élimination des déchets, qui sont gratuits pour les gravats et déchets verts mais de 85 € TTC/tonne pour du tout-venant (tarifs au 1^{er} septembre 2015).

Les collectes des déchets secs et humides sont réalisées 1 fois par semaine chaque vendredi matin (sauf jour férié le rattrapage se fait alors le samedi matin)

● Les différents déchets :

- Les déchets ménagers secs et propres sont déposés dans les containers bleus
- Les déchets ménagers humides sont placés dans les sacs polyéthylène* et déposés dans les containers gris/verts.
**seuls les sacs fournis par l'agglomération seront collectés; ceux-ci sont mis à disposition annuellement à la Mairie.*
- Les déchets verts (taille d'arbres, tonte...) sont à déposer sur la plateforme réservée ou en déchetterie (les souches, les troncs dont la circonférence est supérieure à 10cm et les déchets arbustifs de longueur supérieure à 1m sont à apporter directement en déchetterie)
- Les bouteilles, bocaux d'origine alimentaire (sans leur couvercle) sont à déposer dans les colonnes à verre. (la vaisselle, les miroirs et vitres, les pots en terre sont à apporter directement en déchetterie)
- Les vêtements, chaussures, linge de maison sont à déposer dans les « box » de récupération.

● A votre service sur votre commune

- Rue des Aubiers :
 - ◆ Une plate-forme réservée exclusivement aux déchets verts (**aucun tronc d'arbre accepté**).
 - ◆ Une colonne à verre.
 - ◆ Un « box » de récupération des textiles
- DIORS route de l'Age, Chignay et sur le parking de la salle des fêtes :
 - ◆ Une colonne à verre

Les abords de ces containers doivent rester propres. Tout dépôt sauvage est passible d'une amende relevant du Code Penal.

Pour vos autres déchets, les déchetteries de l'agglomération castelroussine, "Châteauroux Métropole" sont à votre disposition aux horaires mentionnés ci-dessous : (disponibles également sur le site internet <http://www.chateauroux-metropole.fr/>)

Les déchetteries de l'Agglo de Châteauroux

Déchetterie	Ardentes	Arthon		Châteauroux Le Poinçonnet	Déols	Montierchaume	
Coordonnées	Lieu-dit "Les alouettes" Tél : 06 08 62 27 26	Déchetterie des Valets Tél : 02 54 36 32 61		Allée des Sablons Le Poinçonnet Tél : 02 54 27 91 22	Rue de Boislarge Tél : 06 73 00 53 06	Rue de la gare Tél : 06 08 62 27 26	
		Hiver	Été				
Ouverture	L	14-18 h	-	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h30-17h30	9h-12h	
	M	-	-	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h30-17h30	9h-12h / 14h-17h30	
	M	9h - 12 h	-	13h-17h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h30-17h30	14h-17h30
	J	-	-	9h-12h / 14h-18h	9h30-12h / 14h30-17h30	-	
	V	9h-12h / 14h-18h	13h-17h*	-	9h-12h / 14h-18h	9h30-12h / 14h30-17h30	-
	S	9h-12h	13h-17h*	10h-17h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h30-17h30	14h-17h30
	D	-	-	-	9h-12h	-	-

*La déchetterie d'Arthon est en période hivernale du 01/11 au 31/03. Durant cette période, le centre ouvre alternativement le vendredi ou le samedi, consulter le site de l'Agglo pour plus de précisions.

Rappel des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (exemple clôtures, ravalement de façade...), d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher (exemple abri de jardin, extension...), de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Pour tout renseignement, contacter la mairie au 02.54.26.01.61



Le ramonage est obligatoire



Les foyers et leurs accessoires, les conduits de fumées individuels et collectifs et les tuyaux de raccordement doivent être périodiquement entretenus, nettoyés et ramonés afin d'assurer le bon fonctionnement des appareils et d'éviter les risques d'incendie et d'émanations de gaz nocifs. Les obligations concernant le ramonage des cheminées et des tuyaux sont issues du règlement sanitaire départemental (article 31.6). C'est ainsi que :

- les appareils de chauffage, de production d'eau chaude et de cuisine ainsi que leurs tuyaux de raccordement et les conduits de fumée correspondant doivent être vérifiés, réglés et ramonés au moins deux fois par an ;
- les conduits spéciaux ou tubés équipant les appareils alimentés de combustibles gazeux doivent subir un contrôle de vacuité, suivi le cas échéant d'un nettoyage, au moins une fois par an.

Les certificats de ramonage doivent être conservés par l'utilisateur pour pouvoir être produits en cas d'incident.

Le défaut d'entretien entraîne deux risques majeurs : le feu de cheminée et la présence de monoxyde de carbone dans les gaz de combustion. C'est un gaz incolore, inodore et non irritant, à l'origine de plusieurs milliers d'intoxications et d'une centaine de décès chaque année en France. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. Il provient de dysfonctionnements d'appareils de chauffage fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol ; de la ventilation insuffisante des logements ; d'utilisation d'appareils inadaptée ou mal posés...

Taille des arbres et haies

Afin d'éviter les accidents, il est obligatoire de procéder à l'entretien des haies. Une haie non entretenue peut rendre difficile la circulation sur les trottoirs et le déplacement des personnes handicapées. Elle peut également toucher des fils conducteurs aériens (EDF, Télécom, etc...) ou masquer des panneaux de signalisation routière. Dans tous les cas, la responsabilité des riverains est engagée en cas d'accident.

Rappel de la réglementation nationale : Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent

être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

En cas de danger grave ou imminent, le maire peut prescrire toutes les mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L.2212-2-2 du code général des collectivités territoriales.)

Tondre sa pelouse : des règles à respecter

Les particuliers doivent se plier à des créneaux horaires précis quand ils souhaitent passer la tondeuse et utiliser tout autre matériel de jardinage ou de bricolage bruyant.

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans et vous souhaitez faire des travaux d'amélioration énergétique tels que :

- Changement de menuiseries
- Changement de chaudière ou du système de chauffage
- Isolation des combles aménagés ou aménageables
- Isolation des murs extérieurs



Si vous avez une intervention de travaux de ce type, inscrivez-vous sur le site <https://monprojet.anah.gouv.fr/> pour faire votre demande de subventions.

Pour tout renseignement, ou si vous n'avez pas accès à Internet, contactez le service Habitat de Châteauroux Métropole au **02 54 08 33 00** poste **44 57** ou au **02 36 90 51 59**.



Attention en cas de neige et verglas !

Les habitants doivent assurer le traitement du trottoir devant leur habitation afin d'éviter tout accident.

Distribution du pain

Un distributeur automatique de pain est à votre disposition 24/24h et 7/7j, place de la rue des Tilleuls.

Faire son marché à Diors

Tous les vendredis à partir de 16h, vous trouverez : devant la fontaine, le camion à pizza et sur la place de la rue des Tilleuls, les commerces de fromages de chèvre et oeufs ainsi qu'une boucherie / charcuterie.

Ces commerçants vous accueilleront avec gentillesse et le sourire et ce sont des occasions de se rencontrer en fin d'après midi et de faire vivre ce mini marché.

La carte d'identité, passeport, carte grise, à portée de clic !

Pour la carte d'identité et le certificat d'immatriculation, je fais ma pré-demande en ligne, puis je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition, dans les communes les plus proches équipées de bornes biométriques : **Déols, Châteauroux, Le Poinçonnet, La Châtre et Issoudun.**

Pour toutes demandes, je fais ma demande en ligne : www.demarches.interieur.gouv.fr


Divagation des animaux domestiques



La divagation des animaux domestiques et animaux sauvages apprivoisés est **interdite**.

Tout chien hors de portée de voix de son maître ou qui est éloigné de son propriétaire de plus de 100 mètres est **considéré comme divaguant**.

Tout constat de chien divagant entraînera des poursuites à l'encontre du propriétaire.



Protection des personnes contre les chiens dangereux

Conformément aux textes de lois en vigueur, tout propriétaire ou détenteur de chien dangereux de 1^{ère} et 2^{ème} catégories est dans L'OBLIGATION de faire une déclaration à la mairie de son lieu de domicile qui lui délivrera un permis de détention (liste des chiens de catégories et des pièces à fournir disponibles en mairie). À défaut de présentation de permis de détention, des poursuites seront engagées.

Assistantes maternelles

La liste des **assistantes maternelles** présentes sur la commune, est disponible en mairie ou sur internet via le site : <http://www.assistantes-maternelles-36.fr/>

Etats démographiques 2018

Naissances (hors communes) : 6 / Mariages : 2 / Décès : 3

Nombre d'habitants sur la commune en 2018 : 310 Habitations pour 800 Habitants

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie, à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille. L'attestation délivrée sera demandée pour passer des examens ou concours. Il est rappelé que le recensement est obligatoire et ne pourra être effectué avant l'âge des 16 ans.

Bibliothèque

Bibliothèque municipale gratuite, située devant le parking de la cantine, ouverte le mercredi de 16h à 18h.

Protection des données personnelles (R.G.P.D.)

Les services administratifs de la commune de Diors disposent de moyens informatiques destinés à la gestion quotidienne des services liés à la population (cantine, garderie, élections, urbanisme...). Tous les moyens techniques et financiers ont été mis en oeuvre pour permettre la sécurité des données, quelles qu'elles soient, conformément aux réglementations en vigueur (RGPD, CNIL).

Les informations enregistrées, communiquées par les habitants, sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires ayant pouvoir de gestion : autres collectivités, services fiscaux, services de l'état... en aucun cas ces données ne sont transmises à des fins commerciales.

(Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.)

Toute personne peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant. Dans ce cas, elle doit présenter aux services administratifs de la commune une déclaration motivant son désaccord.

Calendrier des manifestations des Associations 2019

Janvier 01

- **Mer. 9 janvier** : Vœux du Maire
- **Sam. 12 janvier** : Théâtre
(Organisé par le tennis)
- **Sam. 26 janvier** : Soirée années 80
(Organisée par le foot)
- **Dim. 27 janvier** : Loto *(Organisé par le tennis)*

Février 02

Mars 03

- **Sam. 9 mars** : Loto
(Organisé par le Foot)
- **Dim. 31 mars** : Carnaval
(Organisé par le Comité des fêtes)

Avril 04

- **Sam. 13 avril** : Soirée années 80
(Organisée par le foot)

Mai 05

- **Mer. 1^{er} mai** : Marché des producteurs
(Organisé par la Jeunesse Diorsaise)
- **Mer. 8 mai** : Commémoration du 8 mai 1945
- **Dim. 19 mai** : Vide-Grenier
(Organisée par Familles Rurales)
- **Ven. 24 mai** : Fête des voisins
(Organisée par le Comité des Fêtes)

Juin 06

- **Lun. 10 juin** : Randonnée Pédestre
(Organisée par Familles Rurales)
- **Sam. 15 juin** : Fête de l'école
- **Sam. 22 juin** : 20 ans du FC Diors

Juillet 07

- **Ven. 12 juillet** : Fête Nationale
(Organisée par le Comité des fêtes)

Août 08

- **Dim. 4 août** :
Commémoration aux stèles

Septembre 09

- **Dim. 15 septembre** :
- Repas des anciens élèves
(Organisée par la Jeunesse diorsaise)
- Randonnée pédestre
(Organisée par le Comité des fêtes)

Octobre 10

- **Sam. 12 octobre** : Soirée repas
(Organisée par le Comité des fêtes)
- **Jeu. 31 octobre** : Halloween
(Organisée par la Jeunesse diorsaise)

Novembre 11

- **Jeu. 1^{er} novembre** : Marché de Samhain
(Organisé par la Jeunesse diorsaise)
- **Lun. 11 novembre** : Commémoration du 11 novembre 1918
- **Sam. 23 novembre** : Soirée dansante
(Organisée par le foot)
- **Ven. 29 novembre** : Lâché de ballons
Téléthon *(Organisée par le Comité des fêtes)*
- **Sam. 30 novembre** : Vente de
croissants Téléthon *(Organisée par le Comité des fêtes)*

Décembre 12

- **Dim. 1^{er} décembre** :
Marché de Noël
(Organisé par le Comité des Fêtes)

Administratif Diorsais

Mairie*	Tél : 02.54.26.01.61 Fax : 02.54.26.17.98 e-mail : mairie.diors@wanadoo.fr
École primaire	Tél : 02.54.26.02.19
Restaurant scolaire	Tél : 02.54.26.18.40
Garderie scolaire	Tél : 02.54.26.18.40
Bibliothèque	Tél : 06.07.24.27.78
Club house (tennis club)	Tél : 02.54.26.97.06
Club informatique	Tél : 02.54.26.96.79
Salle des fêtes	Tél : 02.54.26.94.82

* Horaires de la mairie :

- **Lundi / Mardi / Vendredi :** 13h30-17h30
- **Mercredi :** 10h-12h / 13h30-17h

Administrations

Préfecture de l'Indre	Tél : 02.54.29.50.00
Châteauroux Métropole	Tél : 02.54.08.33.00
EDF - GDF	6, rue du 8 mai 45 - Châteauroux Tél : 0810 123 133
Eau / Assainissement Société SAUR	Tél : 05.87.23.10.09 (dépannage) Tél : 05.87.23.10.00 (service clientèle)

Santé - Secours

COMMUNES	MÉDECINS	PHARMACIES
Ardentes	POPA 02.54.34.15.29	PHARMACIE DES TOURNESOLS 02.54.36.20.73
	BOUCLY 02.54.27.79.49	AUTISSIER (Brassieux) 02.54.35.14.52
Déols	VISAN 02.54.27.28.06	HEARD 02.54.34.08.05
	RANTY 02.36.00.80.16	RABIER-RIDACKER 02.54.34.19.21
Etrechet	CAILLAUD 02.54.26.96.90	DORANGEON 02.54.26.95.25
Montierchaume	GUGOASA 02.54.26.05.04	PLATEAU 02.54.26.09.00
Neuvy-Pailloux	DERIAUD - MOUCHET 02.54.49.51.43	CHAUSSON 02.54.49.54.74

COMMUNES	INFIRMIERS
Etrechet	DISTRICQUIN Marie 06.68.82.99.31
Maron	LIMET Séverine 02.54.26.52.02
	• GERBAULT 02.54.25.17.90
Montierchaume	Jean-Etienne 06.63.99.59.02
	• GALLIENE Cécilia 02.18.47.31.96

Entreprises Diorsaises

Élevage de gibiers Pierre Guilmot	25, rue des Tilleuls Tél : 02.54.26.11.27
Huile de colza artisanale Nathalie et François MOREAU	L'Age Tél : 02.54.26.09.29
« L'Art et la Matière » Atelier de décoration Dominique GUENAND	2, La Caillaudière Tél : 02.54.26.13.08
BB Cuir – Artisan maroquinier Elisabeth Belardat	20, Les Rogeais Tél : 02.54.26.13.73
« Les jardins Typographiques » Typographie traditionnelle Christelle FORT	Tél : 06.86.18.25.55 christellefort@gmail.com
C&ZEN (Soin, Détente, Relaxation, Épilation) Carole JOUARDAN	1, rue de la Caillaudière Tél : 06.88.45.43.56

Autres

Paroisse Sainte-Marie de Déols	Tél : 02.54.34.43.62
Poste de Déols	n° vert : 36 34 Tél : 02.54.27.39.71 (Renseignements)
Trésorerie	1, rue de l'Abbaye - Déols Tél : 02.54.34.18.29
Boulangerie d'Etrechet	Tél : 02.54.26.94.40
Boulangerie Montierchaume	Tél : 02.54.01.02.18
Boulangerie Déols (Distributeur de Pain)	Tél : 02.54.34.19.16

Transports

Bus Horizon gratuit	02.54.60.11.00
Gare SNCF	36 35 (0,34 € la minute)
Covoiturage	www.covoiturage36.com